

La femme entre le tyran et la cité Réflexions sur le rôle de la femme dans les régimes tyranniques

Claire Jacqmin

► **To cite this version:**

Claire Jacqmin. La femme entre le tyran et la cité Réflexions sur le rôle de la femme dans les régimes tyranniques. Kentron. Revue pluridisciplinaire du monde antique, Presses Universitaires de Caen, 2005, 10.4000/kentron.1800 . hal-02552867

HAL Id: hal-02552867

<https://hal-normandie-univ.archives-ouvertes.fr/hal-02552867>

Submitted on 23 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La femme entre le tyran et la cité

Réflexions sur le rôle de la femme dans les régimes tyranniques

Claire Jacqmin



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/kentron/1800>

DOI : 10.4000/kentron.1800

ISSN : 2264-1459

Éditeur

Presses universitaires de Caen

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2005

Pagination : 53-82

ISBN : 2-84133-279-9

ISSN : 0765-0590

Référence électronique

Claire Jacqmin, « La femme entre le tyran et la cité », *Kentron* [En ligne], 21 | 2005, mis en ligne le 03 avril 2018, consulté le 10 avril 2018. URL : <http://journals.openedition.org/kentron/1800> ; DOI : 10.4000/kentron.1800



Kentron is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 3.0 International License.

LA FEMME ENTRE LE TYRAN ET LA CITÉ

Réflexions sur le rôle de la femme dans les régimes tyranniques

Les relations du tyran et de la femme grecs ont suscité de nombreux fantasmes de la part des historiens, souvent tributaires des auteurs anciens qui faisaient la part belle aux stéréotypes, aux *topoi* tyranniques. La représentation de leurs relations ne peut cependant pas se limiter à une lecture au premier degré des textes à notre disposition. La femme avait effectivement une place particulière au sein du régime tyrannique et elle était un élément important de la vie du tyran. Selon Hérodote, c'est une femme qui serait responsable de la naissance de la première tyrannie. L'épisode se place en Lydie où la femme de Candaule, roi des Lydiens, après avoir été outragée par ce dernier, aurait proposé à Gygès, garde favori de son époux, le choix suivant :

Maintenant Gygès, de deux routes qui s'offrent, je te donne à choisir celle où tu veux t'engager : tue Candaule et sois possesseur de ma personne et de la royauté des Lydiens ; ou bien c'est toi-même qui doit périr sur l'heure sans plus d'affaires¹.

Gygès tua l'époux et devint tyran. Cette anecdote scella l'union de la femme et de la tyrannie. Mais l'image de la femme ne peut se cantonner à la figure d'une instigatrice, ni à celle d'une victime de la violence tyrannique. Une relecture ouverte des textes anciens nous permet d'observer qu'un nouveau rôle se dessine pour elle : celui de messagère, de vecteur de communication entre le tyran et la cité. C'est sous cet aspect que je traiterai, ici, la question de la représentation du tyran et de ses rapports avec les femmes.

Il est nécessaire, pour traiter un tel sujet, de se débarrasser des stéréotypes sur le tyran comme sur les femmes. En ce qui concerne la tyrannie, j'évoquerai ici la figure du tyran dit archaïque, venu au pouvoir à la suite d'une crise au sein de la cité². Les

1. Hérodote (Legrand 1932), I, 11.

2. Le mot *turannos* est apparu pour la première fois chez Archiloque, poète de l'île de Paros, au VII^e siècle avant J.-C. : « Je ne me soucie pas de Gygès et de ses trésors. L'envie n'a jamais habité mon cœur et je n'ai point de colère contre l'ordre établi des dieux. Je ne souhaite pas l'altière puissance d'un tyran. Tout cela est bien loin de mes yeux », Fragment 15 (Bounard 1958), commenté par Casevitz 1991, 209.

topoi s'y rapportant, modelés à partir du V^e siècle avant J.-C.³, mettent en avant quelques aspects tels une grande richesse⁴, un pouvoir absolu et une liberté sexuelle illimitée⁵. Le tyran est alors perçu comme l'ennemi de la cité⁶. Il suit son désir et fait ce qui lui plaît⁷, telle Pandore qui suit ses « appétits »⁸, sans souci, ni égards envers la cité ou les dieux⁹. Dans son troisième livre, Hérodote présente les délibérations de Darius et de grands seigneurs perses sur la meilleure forme de gouvernement. Il prête à Otanès les propos suivants :

En vérité, le tyran, mieux qu'un autre, devrait ignorer l'envie, puisqu'il possède tous les biens ; mais c'est tout le contraire qu'exprime son attitude envers les citoyens : il envie les meilleurs tant qu'ils vivent et sont de ce monde ; il est bien avec la pire partie de la population, il est très fort pour accueillir les calomnies. Rien de plus inconséquent : si vous l'admirez modérément, il vous en veut de ne pas le beaucoup courtiser ; le courtise-t-on beaucoup, il vous en veut comme à un vil flatteur. Et je vais dire ce qu'il y a de plus grave : il bouleverse les coutumes des ancêtres, il fait violence aux femmes, il met à mort sans jugement¹⁰.

À un siècle de distance, Aristote développe ces mêmes idées en présentant le tyran comme un homme égoïste aux appétits insatiables, prêt à tout pour les satisfaire :

Une troisième espèce de tyrannie, c'est justement celle qui passe pour être la tyrannie par excellence et qui correspond à la royauté absolue. C'est à ce genre de tyrannie qu'appartient nécessairement le régime où un monarque exerce un pouvoir irresponsable sur des hommes qui sont égaux ou supérieurs à lui, en vue de son propre

3. Le V^e siècle avant J.-C. vit l'avènement de la démocratie et la « mise au ban » du régime tyrannique comme régime envisageable pour la cité. C'est à ce moment que se développèrent les *topoi* tyranniques, renforcés par les comportements attribués aux tyrans de Sicile.

4. Exemple de Polycrate, Platon, *Ménon*, 90a.

5. McGlew 1993, 26. L'exemple de Périandre, tyran de Corinthe, ayant un rapport sexuel avec sa femme morte Mélissa est le plus frappant (Hérodote, V, 92, η 3).

6. Au problème des *topoi* s'ajoute celui de la subjectivité des auteurs, généralement opposés au régime tyrannique. Hérodote peut être vu comme un des pères des *topoi* tyranniques.

7. Connor 1977, 102.

8. Sur Pandore, « ventre » insatiable, cf. Zeitling 1996, 56.

9. McGlew 1993, 27.

10. Hérodote (Legrand 1939), III, 80. V.J. Gray (1996, 364) rajoute quelques détails à ce portrait du tyran fait par Hérodote, en partant de celui qu'il a fait des Cypselides de Corinthe : « *he* [le tyran] *equates his will or fancy with the law* (V, 92, η 1), *exhibits rapacious greed and unchecked aggression* (V, 92, ε 2, η 1), *fears for his own life and is jealous of the others* (V, 92, ζ 2), *commits atrocities* (III, 49, 2) *and other outrages* (III, 48, 2), *forces his will on women* (III, 48, 2 ; V, 92, η 1 et 3), *confuses sex and politics* (III, 48, 2), *executes without trial* (III, 50, 1 ; V, 92, η 1, ε 2, ζ 1), *inhibits speech and thoughts* (III, 52, 6), *bases his rule on his own and his subject's fear* (III, 52, 2 ; V, 92, ε 2), *and his power depends on one man* (III, 53, 4) ».

intérêt, et non de l'intérêt des gouvernés ; aussi se passe-t-il de consentement¹¹ ; [...] mais le pouvoir tyrannique n'est pas conforme à la nature¹².

Le tyran se situe alors aux marges de la cité¹³, incarnant un régime exceptionnel et fait d'exceptions¹⁴, à la fois maître de ses vertus et de ses vices¹⁵, capable d'être le remède aussi bien que la raison des troubles de la cité¹⁶.

Pour ce qui est de la représentation de la femme, nous sommes également tributaires des auteurs anciens qui en donnent une image souvent négative et ce, depuis Hésiode et le mythe de Pandore. Première femme, elle fut créée par Zeus (avec l'aide d'Héphaïstos, d'Athéna, d'Aphrodite et d'Hermès) pour punir Prométhée de l'aide qu'il avait apportée aux hommes et ainsi faire leur malheur¹⁷ : « Car c'est de celle-là [de la première femme] qu'est sortie la race des femmes en leur féminité. D'elle est sortie la race maudite, les tribus des femmes¹⁸ ; « [La femme] un mal destiné aux humains »¹⁹. Certains historiens contemporains semblent avoir relayé cette vision de la femme grecque en ne nous présentant qu'une image restreinte, se limitant aux plus célèbres, telle Pénélope ou la très sage femme au foyer de Xénophon²⁰, et en véhiculant diverses théories stéréotypées telles que le matriarcat²¹. Cette présentation de

11. Aristote (Aubonnet 1968), *Politique*, 1295a, X, 3-4.

12. *Ibid.*, 1287b, XVII, 1.

13. Le cas de Pittacos est à part. Appelé « aisynnète » par les anciens, il semble avoir exercé le pouvoir de 590 à 580 avant J.-C. et l'avoir quitté une fois la paix retrouvée au sein de la cité. Aristote, *Politique*, III, 1285a, 8 et 9 ; Mossé 1969, 14.

14. Schmitt-Pantel 1979.

15. McGlew 1993, 28.

16. Une distinction est cependant nécessaire entre ce qu'il est convenu d'appeler les « bons » et les « mauvais » tyrans. Clisthène de Sicyône ou Pisistrate d'Athènes avaient la réputation d'avoir été de « bons » tyrans, c'est-à-dire de ne pas avoir usé arbitrairement de leur pouvoir et d'avoir, dans un certain cadre, respecté l'harmonie de la cité (Hérodote (Legrand 1932), I, 59 : « Pisistrate, dès lors, régna sur les Athéniens, sans troubler l'exercice des magistratures existantes, sans changer les lois ; il gouverna la cité en respectant la condition établie, et l'administra excellemment »). Le côté négatif de la figure tyrannique semble être apparu avec les enfants de ces « bons » tyrans (Périandre pour Corinthe et Hippias pour Athènes) lorsque ceux-ci tentèrent de pérenniser le pouvoir tyrannique à leur profit au détriment de la cité.

17. Cette vision du rôle et de la place de la femme grecque perdura et fut reprise dans la tragédie par Sophocle qui plaça les vers suivants dans la bouche d'Ismène répondant à sa sœur Antigone quant à l'interdiction de Créon d'enterrer leur frère : « Nous ne sommes que des femmes : la nature ne nous a pas faites pour lutter contre des hommes ; [...] soumises à des maîtres, et dès lors contraintes d'observer leurs ordres » (Sophocle (Mazon 1955), *Antigone*, v. 61-64), propos relayés par Macarie, fille d'Héraclès, dans *les Héraclides* d'Euripide (Mériquier 1956), v. 476-477 : « Pour une femme, rien n'est plus beau que le silence et la réserve et une paisible contenance à l'intérieur de la maison ».

18. Hésiode (Mazon 1928), *Théogonie*, v. 590-591.

19. *Ibid.*, v. 570.

20. Xénophon, *L'Économique*, VII, 5-6 ; 9-11 ; 30 ; 35-37.

21. Par exemple Bachofen 1996.

la femme, décrite par des hommes et pour des hommes, poussa même de nombreux historiens à la classer avec les inférieurs, esclaves et étrangers, comme si elle était aux bords de la société et de la cité. Les années soixante-dix ont toutefois vu apparaître une volonté de faire une histoire des femmes et de comprendre leur place au sein de leur société²². De cette volonté, encouragée par l'essor du féminisme, est née une nouvelle image de la femme grecque, du moins une étude plus nuancée et plus approfondie de celle-ci, rapidement intégrée à la notion de « genre »²³ (étude déterminante dès lors qu'elle est incorporée au sein d'une histoire générale). Cette volonté tient toujours et les études sur les différents sujets ayant trait aux femmes abondent. C'est une avancée, même si certains auteurs tendent à conforter l'image traditionnelle de la femme grecque, éternelle mineure et passive.

Globalement, les études récentes ont permis de dégager de nouvelles perspectives et de prendre en compte la dualité de la femme grecque. L'histoire de Pandore est, à cet égard, révélatrice : bien qu'ayant un statut inférieur, elle possède un pouvoir intrinsèque, propre, qui fait que l'homme ne peut complètement la dominer. Elle peut tour à tour le voler, le séduire, l'appauvrir, c'est-à-dire le dominer officieusement²⁴. Elle symbolise également la frustration de l'homme qui, à l'exemple du tyran, voudrait tout contrôler et tout maîtriser. Ce pouvoir intrinsèque ou cette ambiguïté est peut-être la clé qui permet de comprendre la place réelle qu'occupait la femme grecque dans la société de son temps et à l'intérieur du régime tyrannique. Une manière d'étudier ce pouvoir « intrinsèque », notamment du point de vue politique, est de s'attacher aux attitudes des gouvernants vis-à-vis des femmes, et pour le sujet qui nous intéresse ici, à celles du tyran vis-à-vis des femmes²⁵. À la relecture de l'ensemble des textes (récits historiques, théâtre, poésie), il apparaît que la femme n'est pas seulement une victime²⁶ ou destinée à sceller une alliance entre

22. Schmitt-Pantel 2002, 604-605.

23. *Ibid.*, 608.

24. Zeitling 1996, 71, et Hésiode, *Travaux et Jours*, v. 374. Le témoignage de Plutarque nous amène à une conclusion similaire : Thémistocle aurait reconnu aux femmes une certaine influence sur les hommes en place : « Tous les hommes commandent à leurs femmes ; quant à nous, tous les hommes nous obéissent, mais nous obéissons à nos femmes », Plutarque (Flacelière 1969), *Caton l'Ancien*, VIII, 4.

25. Claude Mossé avait d'ailleurs souligné le besoin d'approfondir cette question des liens entre le tyran et la femme (Mossé 1983, 45-48).

26. De nombreux textes présentent les rapports du tyran et de la femme sous l'angle de la femme victime favorite d'un tyran caricaturé en un dégénéré sexuel. (À propos de Myron de Sicyône, tyran aux alentours de 600 avant J.-C. : « Il était licencieux en ce qui concerne les femmes et le reste ; il les déshonorait en les violant en cachette, et même ouvertement (à la vue de tous). Il finit même par commettre l'adultère avec la femme de son frère Isodémos », *FGrHist* 90 F 61). C'est ce qui fait dire à Thésée dans les *Suppliantes* : « [...] à quoi bon élever à nos foyers de chastes vierges, si c'est pour voir aux plaisirs d'un despote », Euripide (Grégoire-Parmentier 1923), v. 451-454.

deux familles, mais qu'elle représente aussi pour le tyran un vecteur de communication avec l'extérieur, en particulier avec la cité. Elle est alors le lien entre ces deux mondes qui se côtoient²⁷.

La femme défend les intérêts de la cité

Dans différentes anecdotes mettant en scène des personnages féminins, on peut observer comment la femme peut être utilisée comme interlocutrice de la cité face au tyran. Lors de situations critiques, elle peut se dresser face à celui-ci et symboliser à ce moment précis la cité déchirée, le bon sens face à l'*hybris*²⁸ et à la violence tyrannique. Le premier exemple, tiré de Plutarque²⁹, concerne Xénocrité et le tyran Aristodème de Cumes, au pouvoir vers 505-504 avant J.-C. Xénocrité, fille d'un exilé que l'on suppose aristocrate, fut prise de force comme concubine par le tyran amoureux d'elle :

S'étant toutefois extrêmement épris de Xénocrité, dont le père était exilé, il faisait d'elle sa maîtresse sans avoir fait revenir celui-ci pour obtenir son consentement³⁰. Il pensait que la jeune fille était contente d'être à lui qu'elle qu'en fut la manière, vu que les citoyens enviaient son bonheur³¹.

Cette action entraîna la haine et la rancune de Xénocrité : « L'affliction que lui causait [...] son concubinage l'amenait à regretter tout autant que les victimes de la haine du tyran la liberté de sa patrie »³². Par ce concubinage forcé, le tyran la dévaluait. Ainsi, lorsque certains citoyens décidèrent d'assassiner le tyran, elle les aida dans leur entreprise en leur offrant l'accès libre au palais :

Et Xénocrité, après leur [les conspirateurs] avoir donné la possibilité d'entrer sans danger, leur livra Aristodème sans armes et sans gardes si bien que, tombant sur lui à l'improviste, ils n'eurent pas de peine à le supprimer³³.

D'après Plutarque, l'idée du complot serait née d'une réflexion faite par une Cumméenne à propos de la virilité de ses compatriotes ; celle-ci craignait de voir Aristodème

27. C'est d'une représentation, d'une image de la femme et non d'une fonction légale et assumée en tant que telle au sein de la cité dont il va être question dans cette étude, d'où l'utilisation de l'article défini féminin singulier.

28. La notion d'*hybris* recouvre ici un acte violent et / ou infligé à autrui dans le but de le déshonorer. Pour le tyran, il est également question de tout comportement contraire aux lois des dieux et de la cité (Fischer 1992, 1 et 337).

29. Plutarque (Boulogne 2002), *Conduites méritoires des femmes*, 262 A à D.

30. En cela, le tyran ne respecte pas les traditions et fait montre d'*hybris*.

31. Plutarque (Boulogne 2002), *Conduites méritoires des femmes*, 262 A.

32. *Ibid.*

33. *Ibid.*, 262 C.

et s'en expliquait en disant : « c'est qu'Aristodème est le seul à être un homme, à Cumes »³⁴. Plutarque en conclut

[que] la cité de Cumes fut libérée grâce au mérite de deux femmes, dont l'une inspira aux habitants l'idée de l'entreprise et leur donna de l'élan et dont l'autre les aida à la mener à son terme³⁵.

À la chute du tyran, la cité dans son ensemble reconnut l'importance de l'action de Xénocrité et la nomma prêtresse de Déméter, pensant que l'honneur plairait à la déesse et était approprié. Les Cuméens célébraient Déméter Thesmophoros, et, en faisant accéder Xénocrité à la prêtrise d'un culte réservé aux épouses légitimes de citoyens, ils semblaient effacer la violence que lui avait causée le tyran en la prenant pour concubine et non pour épouse. Les Cuméens lui permettaient de réintégrer la place que le tyran lui avait volée. Xénocrité, au demeurant, la revendiquait puisqu'elle demanda de pouvoir enterrer le tyran. En procédant aux rites coutumiers, elle se plaçait ainsi comme son épouse et non plus comme sa concubine. Xénocrité, elle-même victime, semble incarner la cité tout entière violentée par le tyran.

La femme est ici le moyen, pour les opposants au régime, d'accéder au tyran. Plutarque ne dit rien d'un éventuel contact entre les conjurés et un proche masculin d'Aristodème. Aucune indication ne permet d'envisager que Xénocrité aurait perpétré d'elle-même le meurtre du tyran. Le but de son action reste la libération de sa cité et ne vise pas une prise de pouvoir pour elle-même. Elle trahit son compagnon pour le bien de la cité comme le fit Thébé, femme du tyran Alexandre de Phères (369-358 avant J.-C.), qui complota avec ses frères pour tuer son époux et ainsi libérer la cité³⁶ mais qui, à la différence de Xénocrité, eut un rôle plus actif dans le complot. Selon Plutarque, Xénocrité manifeste la plus grande moralité et son comportement est présenté comme n'étant ni égoïste, ni égocentrique. Il en fait un modèle qui lui permet de montrer que les femmes pouvaient faire preuve de la même *arété* que les hommes et prendre une part active dans la vie de la cité³⁷.

34. Plutarque (Boulogne 2002), *Conduites méritoires des femmes*, 262 B.

35. *Ibid.*, 262 C.

36. « L'exécution du meurtre fut le fait des frères de sa femme, mais c'est elle-même qui l'ordonna : elle fit en effet savoir à ses frères qu'Alexandros en voulait à leur vie, et elle les cacha à l'intérieur de la maison tout le jour ; puis elle laissa entrer dans sa chambre Alexandros qui était ivre, et, quand il fut couché – la lampe continuait à brûler – elle lui enleva son épée. Lorsqu'elle vit ses frères hésiter à entrer pour s'attaquer à Alexandros, « si [vous] n'agisse[z] pas tout de suite, dit-elle, [je] va[is] l'éveiller ». Et, quand ils furent entrés, elle tira la porte et la tint par l'anneau, jusqu'à ce que l'homme fût mort », Xénophon (Hatzfeld 1954), *Helléniques*, VI (4), 35-36.

37. Comme pour les femmes proches d'Agis IV et de Cléomène III de Sparte chez Plutarque, *Vie d'Agis* et *Vie de Cléomène* ; cf. Powell 1999.

Dans ce cas, la femme a survécu alors que Léaïna, une autre femme qui s'opposa également au tyran, est morte. Courtisane, elle était proche des tyrannoctones Harmodios et Aristogiton qui assassinèrent Hipparque, alors tyran d'Athènes avec son frère Hippias, lors de la procession des Panathénées en 514 avant J.-C. Après l'assassinat, Léaïna fut arrêtée et torturée par Hippias :

Léaïna obtint pour sa maîtrise d'elle-même une belle récompense. Courtisane qui appartenait au groupe d'Harmodios et Aristogiton, elle participait au complot tramé contre les tyrans comme une femme, en formant des vœux. [...]. Après l'échec de ses amis et leur exécution, elle fut interrogée et sommée de dénoncer ses complices qui n'avaient pas encore été découverts, mais elle refusa et tint bon, montrant par là que ces hommes en aimant une telle femme n'avaient pas éprouvé un sentiment indigne d'eux-mêmes. Les Athéniens firent couler en bronze une statue de lionne, sans langue, et la dressèrent aux portes de l'Acropole : par le courage de cet animal ils manifestèrent l'invincible fermeté de Léaïna, et par l'absence de langue son mutisme et son respect du secret³⁸.

On le sait, l'acte des tyrannoctones avait pour origine une querelle amoureuse³⁹ et non une volonté proprement politique d'abattre une des figures tyranniques de la cité ; Hipparque, au demeurant, n'avait pas mauvaise réputation. Au fur et à mesure du temps, cet acte devint un mythe et l'idée d'un complot politique s'amplifia⁴⁰, bien que les Athéniens eux-mêmes sussent que la fin de la tyrannie était en fait due aux Spartiates et non à eux⁴¹. Un culte leur fut rendu, supervisé par l'État, et une statue fut élevée en leur honneur, sur l'agora⁴². D'après J.F. Mc Glew, ils étaient devenus des héros civiques et tout lien avec eux rappelait leur exploit⁴³. Quant à Léaïna, les auteurs s'accordent sur son courage et sur son mutisme. Elle aurait tenu tête au

38. Plutarque (Dumortier 1975), *Du bavardage*, VIII, 505 D-F. À mesure que le temps passa, les épreuves de Léaïna furent décrites de plus en plus violemment : « Sur la résistance physique, nous possédons d'innombrables témoignages, en raison de la fréquence des malheurs du sort. Chez les femmes, le plus éclatant est celui de la courtisane Léaïna, qui, malgré les tortures, ne dénonça pas les tyrannicides Harmodios et Aristogiton [...] », Pline l'Ancien (Schilling 1977), VII, 87. La pire description est celle de Tertullien : « Une courtisane d'Athènes, après avoir lassé son bourreau, se coupa la langue avec les dents et la cracha à la face du tyran plein de rage, pour cracher ainsi sa voix et pour ne pas pouvoir dénoncer les conjurés, quand même, vaincue par la douleur, elle l'aurait voulu » (Waltzing-Severyns 1929), *Apologétique*, I, 8.

39. Thucydide, VI, 53, 3-59, 4.

40. McGlew 1993, 152. Des chansons populaires apparurent au cours du V^e siècle avant J.-C. qui proclamaient leur réussite et dans lesquelles Harmodios et Aristogiton étaient comparés à Achille et Diomède.

41. Thucydide (Bodin-de Romilly 1955), VI, 53, 3.

42. Les statues furent enlevées par Xerxès et ramenées par Alexandre, d'après McGlew 1993, 153.

43. McGlew 1993, 153. Un décret fut d'ailleurs voté en 410 avant J.-C. sur la possibilité de révolte civile en cas de tyrannie, dite loi de Démophantos (McGlew, 1993, 187 ; cf. Andocide, I, 96-98).

tyran en ne révélant aucun des noms des conjurés, alors qu'Aristogiton, lui, parla sous la torture⁴⁴. Le fait que les Athéniens fassent élever une statue pour lui rendre honneur⁴⁵ traduisait leur volonté d'intégrer la figure de Léaïna à l'histoire des événements qui ont conduit à leur libération.

Jusqu'à cet épisode, il semble que les Pisistratides n'aient pas usé de la force à l'encontre des citoyens⁴⁶. Pisistrate gouvernait même en respectant les lois de la cité, nous dit Aristote⁴⁷. Après l'assassinat d'Hipparque, la nature du pouvoir d'Hippias prit une autre tournure et sa crainte de subir le même sort l'entraîna dans l'excès et la violence. À ce passage à l'*hybris* correspond l'épisode de Léaïna, première victime féminine connue des Pisistratides. Celle-ci fut alors, à l'image de la cité, torturée et déchirée par le tyran. Une femme marque, cette fois encore, la rupture entre deux mondes. S'il n'est pas certain qu'Hippias dérogea aux lois en la torturant, une courtisane pouvant, en effet, être de condition servile, l'essentiel est que sa condition même de courtisane la mettait à part, en marge des autres femmes, et lui permettait, sans doute, un contact et un dialogue plus directs avec la population masculine. Ceci expliquerait que le tyran lui-même ne douta pas du fait qu'elle ait été au courant du complot.

Il n'y a pas lieu de faire de Léaïna un symbole de l'aristocratie maltraitée par le tyran⁴⁸, car le premier motif de l'action d'Hippias n'était pas spécifiquement dirigé contre ce milieu, comme cela put être le cas pour d'autres tyrans qui se sont méfiés de l'aristocratie qu'ils avaient supplantée aux rênes de la cité, méfiance que l'aristocratie leur rendait bien⁴⁹.

La tragédie met en lumière la place symbolique de la femme au sein de la cité. Ainsi, Jocaste, dans *Les Phéniciennes* d'Euripide, tragédie représentée entre 412 et 408 avant J.-C., peut être perçue comme le porte-parole de sa cité. Elle tente de jouer, dans cette tragédie, un rôle de médiatrice entre ses deux fils, Étéocle et Polynice, qui se déchirent pour la royauté thébaine. Avant que le combat ne s'engage, Polynice demande à Jocaste d'intervenir pour tenter de régler le conflit :

44. Aristote (Mathieu-Haussoullier 1922), *Ath.*, XVIII, 4 : « [...] Aristogiton ne mourut que plus tard, après avoir été arrêté et longtemps maltraité. À la torture, il dénonça beaucoup de gens qui étaient nobles de naissance et amis des tyrans. » Il en aurait profité pour dénoncer des amis du tyran comme étant des membres du complot.

45. Pline l'Ancien, XXXIV, 72.

46. Il est vrai que Pisistrate avait conquis le pouvoir à trois reprises, mais cela ne s'était pas accompagné des violences auxquelles on aurait pu s'attendre de la part d'un tyran (au pouvoir de 561 jusqu'à sa mort en 527 avant J.-C.). Cf. Thucydide, VI, 54, 5-55, 3.

47. Aristote, *Ath.*, XIV, 3.

48. D'après les noms donnés par Aristogiton, les comploteurs étaient des membres de l'aristocratie athénienne (Mossé 1969, 74).

49. Ehrenberg 1968, 23.

Mais il te revient, ma mère, de mettre fin à ces maux ; réconcilie dans l'amitié des êtres de même sang, fais cesser nos épreuves – les miennes, les tiennes et celles de toute la cité⁵⁰ ;

Étéocle renchérit :

Ma mère, me voici. C'est pour te complaire que je suis venu. Qu'y a-t-il à faire ? Au premier de prendre la parole. Autour des remparts de la ville, j'étais occupé à ranger des bataillons : je me suis interrompu pour entendre de ta bouche les offres d'arbitrage, qui, à la faveur d'une trêve, t'ont fait accueillir cet homme dans nos murs, après voir obtenu mon adhésion⁵¹.

Étéocle dévoile ensuite ses ambitions tyranniques et ses aspirations au pouvoir personnel :

Mais ce bien-là, je ne le lâcherai pas de mon plein gré. Quand je puis commander, serai-je son esclave ? Et maintenant, vienne l'incendie et viennent les glaives ! Attelez les chevaux, emplissez les plaines de vos chars ! Je ne lui céderai pas ma souveraineté, car s'il faut violer la justice, c'est pour la souveraineté qu'il est le plus beau de le faire ; la piété doit s'appliquer au reste⁵².

Face à cette confirmation, Jocaste prend le parti de la cité contre son fils :

Allons ! Si je te pose ces deux questions à la fois : est-ce le pouvoir que tu veux, ou le salut de la cité ? Diras-tu le pouvoir ? Mais si ton frère est vainqueur, si les armes d'Argos triomphent de la lance cadmée, tu verras succomber notre ville de Thèbes, tu verras maintes vierges captives subir de l'ennemi la violence brutale. Elle sera pour Thèbes une source de douleurs, cette richesse que tu convoites, comme ta propre ambition⁵³.

Jocaste symbolise, à ce moment précis, la cité en butte aux ambitions tyranniques. La fonction de réconciliation accordée à la mère dans un conflit familial s'étend à l'ensemble de la cité⁵⁴. Ce statut maternel n'est sans doute pas la seule raison qui pousse Polynice à lui demander de l'aide⁵⁵. Jocaste avait été l'épouse d'Œdipe,

50. Euripide (Mérédier 1950), *Les Phéniciennes*, v. 435 à 437.

51. *Ibid.*, v. 446 à 452.

52. *Ibid.*, v. 519 à 525.

53. *Ibid.*, v. 559 à 567.

54. *Ibid.*, v. 443 à 445 : (le coryphée) « Voici Étéocle : il vient pour la réconciliation. À toi Jocaste, leur mère de tenir le langage qui réconciliera tes enfants ».

55. Nous connaissons également le cas de la fille du tyran Périandre qui intervint au nom de celui-ci auprès de son frère Lycophon après l'échec d'une « ambassade » masculine auprès du jeune homme. Cf. Hérodote (Legrand 1939, III, 3) qui lui fait dire : « Beaucoup déjà, poursuivant les

ancien roi de Thèbes et lui avait, en un sens, transmis la royauté⁵⁶. Louis Gernet l'a rappelé :

On sait que, suivant une conception fortement ancrée dans la légende, c'est un complément ou un titre à la succession que d'épouser la femme de son prédécesseur⁵⁷.

Ces statuts de mère et d'épouse de roi conféraient probablement à Jocaste un rôle spécifique : elle avait déjà dû, par le passé, conseiller le roi en place⁵⁸.

En faisant ressortir l'*hybris* d'Étéocle, l'intervention de Jocaste n'est pas efficace pour la cité mais symbolise, pour le public, le peu de moyens dont disposait la cité pour lutter contre le tyran : elle doit compter sur l'intervention d'une mère, recours des plus dérisoires. La femme est ici présentée comme s'opposant au tyran et il est intéressant d'observer qu'elle est le dernier rempart protégeant la cité, ce qui illustre bien l'impuissance de celle-ci face au phénomène tyrannique. Il est vrai, au demeurant, que pour les Grecs, la cité était souvent métaphorisée dans la figure de la mère⁵⁹. Pour un homme politique, notamment, la mère pouvait être associée à la cité, à la patrie et au pouvoir⁶⁰ comme le montre le rêve fait par Hippias, alors chassé d'Athènes (en 510 avant J.-C.) par une entente entre les Spartiates et les aristocrates athéniens :

Hippias se figurait coucher avec sa propre mère. Il avait conjecturé d'après ce songe qu'il rentrerait à Athènes, qu'il recouvrerait le pouvoir et qu'il mourrait de vieillesse dans son pays⁶¹.

Dans ce rêve, la mère est clairement associée à la possession du territoire. Hippias se voit à la place de son père aux côtés de sa mère et au sein de la cité⁶². Ce rêve ne

droits de leur mère, ont perdu ce qu'ils avaient eu de leur père. La tyrannie est chose glissante, elle a beaucoup d'amateurs ; lui est vieux maintenant et il a passé l'âge de la force ; ne fais pas don à d'autres des biens qui sont à toi ». Là encore, la femme est le dernier espoir de retour à la raison. Sur l'attitude de Lycophron, se reporter à Gernet 1982, 241 et à Loraux 2003.

56. Sophocle, *Œdipe-roi*, v. 258 à 260.

57. Gernet 1982, 244.

58. Voir Sophocle, *Œdipe-roi*, v. 579. Elle est ici la voix de la sagesse et illustre cette phrase de Thésée des *Suppliantes* d'Euripide au vers 294 (Grégoire-Parmentier 1923) : « Je sais bien que souvent la sagesse a parlé par la voix d'une femme ».

59. Un premier témoignage nous vient de Diogène Laërce à propos de Pittacos : « De ses propres larmes, celle qui a enfanté Pittacos, la sainte Lesbos, pleure son (fils) < mort > » (Goulet 1999, I, 79). Une deuxième épitaphe concerne Périandre, tyran de Corinthe : « Ici la terre ancestrale de Corinthe aux golfes marins contient Périandre, qui tenait la première place par la richesse et la sagesse » (Goulet 1999, I, 97).

60. Artémidore, *La clef des songes*, I, 79.

61. Hérodote, VI, 107. On retrouve cette assimilation de la cité à la mère dans l'*Œdipe-roi* de Sophocle au vers 322.

62. D'après Jean-Pierre Vernant, la proscription de l'inceste, des unions en ligne directe (parents / enfants / petits-enfants) en Grèce serait due au fait que les parents étaient une sorte d'alter ego, un

serait donc pas l'expression de la sexualité anormale du tyran⁶³, mais la manifestation d'un désir de retour à la mère patrie et prend, pour la figure tyrannique que représente Hippias, une signification particulière⁶⁴ : le tyran archaïque ne « s'exporte » pas et n'a de pouvoir réel qu'au sein de sa propre cité. Il existe donc un lien de dépendance : la cité prend pour le tyran le rôle de la mère nourricière et, tout comme la mère, elle le fait naître et lui donne une part de son identité.

Comme souvent dans les sources concernant les tyrans grecs, la sphère privée rejoint la sphère publique. Dans le passage des *Phéniciennes* évoqué plus haut, Jocaste rappelle également à son fils ce que sont les devoirs d'un bon gouvernant face à sa cité. Elle transcende alors son rôle maternel en les lui rappelant. Elle attaque le tyran sur les déviances du pouvoir personnel⁶⁵, tout comme le fit Antigone dans la pièce éponyme de Sophocle, les actes et le comportement de cette dernière participant de ce thème. En s'opposant à Créon, elle fait apparaître tyrannique un pouvoir qui se veut légitime et au service de la cité. En accomplissant les rites funéraires pour son frère défunt, elle affirme sa place de femme au sein de sa famille et de sa cité. L'interdiction proférée par Créon et l'attitude de ce dernier face au refus d'Antigone font ressortir la transformation de son comportement en comportement tyrannique. Créon devient excessif et arrogant, ne supportant ni le refus, ni la désobéissance, et son pouvoir prend alors une dimension personnelle⁶⁶. Là encore, une femme s'oppose au tyran au moment où ce dernier s'apprête à tomber dans la démesure. Elle lui rappelle son appartenance au monde des hommes et à celui de la cité qui se reconnaît d'ailleurs dans l'attitude de la jeune fille. C'est pourquoi Hémon, fils de Créon, tente de prévenir son père des dangers pouvant découler de la condamnation d'Antigone :

Mais, je puis, moi, les écouter dans l'ombre, et j'entends Thèbes (*polis*) gémir sur le sort de cette fille. « Entre toutes les femmes elle est sans doute celle qui mérite le moins de périr dans l'ignominie, pour des actes qui font sa gloire ! Elle n'a pas voulu qu'un frère tombé aux combats disparût sans sépulture, proie des oiseaux, des chiens voraces : n'est-elle pas digne, au contraire, de l'honneur le plus éclatant ? ». Voilà la rumeur obscure qui sans bruit monte contre toi⁶⁷.

double de soi. Or, l'amour devait normalement se porter sur quelqu'un de différent de soi pour préserver l'échange, vital au bon équilibre de la cité (Vernant 1972, 89, ainsi qu'Aristote, *Politique*, III, 1280b sur l'équilibre de la cité).

63. Comme le propose Holt 1998, 226.

64. Il est intéressant de constater que les rapports entretenus entre la mère et le tyran peuvent refléter ceux entretenus par ce dernier avec la cité, comme le montre l'exemple de Cratéia et de son fils Périan-dre donné par Diogène Laërce (I, 96).

65. Voir Lanza 1997, 75.

66. *Ibid.*, 162.

67. Sophocle (Mazon 1955), *Antigone*, v. 692 à 699.

Hémon semble être le seul à prendre conscience qu'Antigone, à ce moment précis, représente l'ensemble des citoyens et que tout acte commis à son encontre risque d'avoir des répercussions sur le pouvoir de Créon, toute contestation étant en soi un germe de déstabilisation du régime. Le conflit dépasse ainsi la sphère privée : il n'est plus question d'un simple différend entre une nièce et son oncle car, en remettant en cause la décision de Créon, Antigone sape son autorité, même si cela n'est pas son but premier. À la fin de la pièce, Créon, accablé par le malheur, reconnaît lui-même son emportement et ses torts, dus à l'*hybris*⁶⁸, faille fatale chez les tyrans.

Comme le souligne Pauline Schmitt-Pantel, « les femmes [...] interviennent dans les moments de crises aiguës où l'existence même de la cité est remise en question »⁶⁹. Ici, l'attitude du tyran face aux femmes révèle son *hybris*. À un acte à l'encontre d'une femme correspond le passage symbolique du tyran dans la démesure, la violence. Cet excès entraîne alors la résistance féminine et reflète celle de l'ensemble de la cité⁷⁰. La femme est placée en intermédiaire privilégiée de la cité face au tyran et peut donc, à certains moments, être amenée à incarner la cité et son devenir. Ce rôle semble avoir été perçu par le tyran qui a pu, dans certaines circonstances, utiliser la femme pour gérer, à son profit, ses relations avec la cité.

La femme messagère du tyran

La femme pouvait être utilisée par le tyran pour communiquer avec la cité. Par ses actes à l'encontre des femmes, le tyran pouvait délivrer un message sur sa position au sein de la cité, sur ses opinions ou ses intentions. Cette fonction d'intermédiaire jouée par la femme entre le tyran et la cité fut utilisée par plusieurs d'entre eux.

Pisistrate, tyran d'Athènes entre 561 et 527 avant J.-C., en usa à deux reprises. Une première fois lors de son deuxième retour d'exil, en relation avec son mariage avec la fille de Mégaclos, lorsqu'il tenta de revenir au pouvoir à l'aide du stratagème suivant : il se serait fait ramener à Athènes, sur un char, conduit par une jeune femme, du nom de Phylé, parée à la manière d'Athéna. Cette mise en scène symbolisait son retour voulu et protégé par la déesse :

[Mégaclos] répandit le bruit qu'Athéna ramenait Pisistrate, alla chercher une grande et belle femme, originaire de Paiania selon Hérodote, bouquetière thrace habitant

68. Sophocle (Mazon 1955), *Antigone*, v. 1261 à 1269.

69. Schmitt-Pantel 2002, 610-611.

70. La femme pouvait donc être amenée à prendre la défense de sa cité, comme cela se traduisit physiquement lors de certains sièges. Pausanias, VIII, 5, 9 à propos de Tégée ; Thucydide, II, 4, 2 concernant Platées ; Thucydide, III, 74, 1 sur Corcyre ; Plutarque, *Pyrrhos*, XXVII, 5 à 10 sur Sparte ; Pausanias, II, 20, 8 à 10 et Plutarque, *Conduites méritoires des femmes*, 245 D et E sur Argos et Télésilla. Elle symbolise à nouveau le dernier rempart, le dernier élément pouvant protéger la cité.

Kollytos et du nom de Phyé selon d'autres ; il la déguisa en Athéna et la fit entrer dans Athènes avec Pisistrate ; celui-ci s'avancait sur un char avec la femme à ses côtés et les habitants le reçurent avec des marques de vénération et d'étonnement⁷¹.

Bien que la mise en scène utilise certains aspects des pratiques religieuses, l'utilisation d'une femme prend une coloration politique. D'après W.R. Connor, les Grecs avaient une tradition cultuelle qui voulait que, durant une procession religieuse, les dieux ou les déesses fussent incarnés par des jeunes gens⁷². Ceux-ci pouvaient être membres de l'aristocratie, récompensée alors pour son évergétisme, ou des prêtres-ses du culte⁷³. Mais l'acte est ici exceptionnel dans la mesure où le tyran fait une utilisation personnelle de ces usages en se faisant ramener par la déesse de l'extérieur de la ville vers l'Acropole. Il s'agissait aussi pour lui de signifier que la déesse le plaçait au-dessus des factions⁷⁴ qui se déchiraient pour prendre le pouvoir⁷⁵, qu'il ne dépendait donc d'aucun parti mais directement de la divinité poliade qui l'aurait reconduit au sein de la cité⁷⁶. Sa seule légitimité était celle du *démos* incarné par la divinité poliade⁷⁷. Ensuite, en faisant épouser Phyé par son fils Hipparque⁷⁸, Pisistrate se rattachait ainsi à la déesse au sein même de la sphère privée.

Le deuxième exemple se rapportant à Pisistrate concerne sa fille. Celle-ci aurait été embrassée « à la volée » par un Athénien⁷⁹. Devant l'affront, la famille du tyran aurait pressé celui-ci de se venger, mais ce dernier aurait refusé et se serait montré bienveillant envers le fauteur : « Si nous tuons ceux qui nous aiment, que ferons-nous pour ceux à qui nous inspirons de la haine ? »⁸⁰. À travers cet épisode⁸¹, le tyran

71. Aristote (Mathieu-Haussoullier 1922), *Ath.*, XIV, 4, et Hérodote, I, 60, nous renseigne également sur cet événement.

72. Connor 1987.

73. Cf. Shapiro 1989, 14.

74. Ce fut sans doute la même raison qui poussa Pittacos de Mytilène, aisé, à épouser une Pentilide (famille exerçant la fonction de *basileis* avant l'établissement de la tyrannie), montrant ainsi à la cité sa volonté de réconciliation.

75. Hoffmann 1992, 226.

76. D'après Valère Maxime (*Faits et dits mémorables*, V, 1, 2, ext. 2) et Polyen (I, 21), la jeune femme tenait les rênes du char et non pas Pisistrate, ce qui l'aurait placé sous les ordres de la déesse.

77. Hoffmann 1992, 228.

78. Athénée, XIII, 89.

79. D'après Polyen, l'amoureux, Thrasymède, serait allé jusqu'à enlever la jeune fille. Poursuivi par Hippias et ramené devant Pisistrate, le tyran, frappé par tant de bravoure, aurait autorisé le mariage (V, 14).

80. Valère Maxime (Combes 1995), *Faits et dits mémorables*, V, 1, ext. 2.

81. D'après Polyen (V, 14) et Diodore de Sicile (IX, 37, 1), l'épisode eut lieu lors d'une procession pendant laquelle la jeune fille tenait un panier (il s'agissait sans doute des Panathénées où la jeune fille devait être canéphore).

montre à la cité sa bienveillance et sa modération⁸², à l'inverse de la démesure habituellement attribuée au comportement tyrannique. Dans une variante de ce récit, la femme du tyran se substitue à sa fille, et des « fêtards » à l'amoureux :

Quelques fêtards ayant par hasard rencontré sa femme et s'étant livrés à toutes sortes d'actes et de propos indécents, puis, adressant le lendemain, en pleurs, des supplications à Pisistrate, « Vous, dit-il, tâchez d'être sages à l'avenir ; quant à ma femme, elle n'est point sortie hier de toute la journée »⁸³.

L'intérêt de l'anecdote est le même : mettre en scène le pardon et la bienveillance du tyran à l'égard de sa cité. Il se place alors au-dessus des querelles, la femme n'étant que l'instrument de cette mise en scène. Mais il est intéressant de constater que ces récits concernent particulièrement l'entourage féminin du tyran, peut-être parce qu'un proche masculin aurait riposté de lui-même, alors que les femmes sont sous l'autorité et la protection du chef de famille, ici chef de la cité. Un acte commis à l'encontre d'une femme de son propre entourage ne semble donc pas provoquer, ici, chez le tyran, le passage à l'*hybris*.

Dans ces deux cas, l'attitude du tyran vis-à-vis de la femme participe, de manière positive, à la construction de son image. Nous avons un exemple du contraire donné par Hérodote au sujet de Périandre, tyran de Corinthe (de 627 à 585 avant J.-C.) à la suite de son père Cypsélos (lui-même tyran de 657 à 627 avant J.-C.). Après avoir tué sa femme Mélissa⁸⁴, Périandre ordonna aux femmes de Corinthe de brûler leurs vêtements en l'honneur de celle-ci :

En une seule journée, il fit dépouiller de leurs vêtements toutes les femmes des Corinthiens en l'honneur de sa propre femme Mélissa. Il avait envoyé des députés au pays des Thesprotes sur les bords du fleuve Achéron consulter l'oracle des morts au sujet d'un dépôt fait par un étranger ; Mélissa apparut et déclara qu'elle n'indiquerait ni ne révélerait à quel endroit se trouvait ce dépôt, parce qu'elle avait froid et qu'elle était nue ; car les vêtements qu'il avait fait enterrer avec elle ne lui servaient à rien, n'ayant pas été brûlés ; et elle ajouta que ce détail serait pour lui une preuve qu'elle disait vrai : qu'il avait enfourné ses pains dans le four froid. Quand cette réponse eut été apportée

82. L'épisode est également raconté par Diodore de Sicile, IX, 37, 1 et Plutarque, *Apophtegmes des rois et généraux*, Pisistrate, 3 et 4, qui attribuent la même réponse à Pisistrate.

83. Plutarque (Fuhrmann 1988), *Apophtegmes des rois et généraux*, Pisistrate, 4.

84. Diogène Laërce, I, 94. Comme le fait remarquer Nicole Loraux (Loraux 2003, 15), la mort de Mélissa rappelle la mort de la sœur-épouse de Cambyse, roi des Perses (Hérodote, III, 32). Les deux dirigeants auraient tué leurs femmes dans un accès de colère non contrôlée ; les morts seraient alors dues au malheur (*sumphorê*). D'après E. Will (Will 1955), du meurtre de Mélissa découlerait une série de malheurs engendrant à plus long terme la chute de la dynastie des Cypsélides. Il est en tout cas certain que cette mort entraîna le départ du fils de Périandre, Lycophon, qui partit rejoindre son grand-père maternel, Proclès, à Épidaure où celui-ci exerçait lui-même la tyrannie.

à Périandre – ayant reconnu au signe donné qu’il pouvait y avoir confiance, car il s’était uni à Mélissa alors qu’elle était morte –, aussitôt après le message reçu, il fit ordonner par une proclamation que toutes les femmes des Corinthiens se rendissent hors de la ville au temple d’Héra. Elles y allèrent, comme pour une fête, parées de leurs plus beaux atours ; mais lui, qui avait aposté ses gardes, les fit toutes dépouiller pareillement, femmes libres et servantes, fit porter les dépouilles en monceau dans une fosse et les y fit brûler pendant qu’il priait Mélissa. Cela fait, il envoya consulter pour la deuxième fois ; et le spectre de Mélissa indiqua en quel lieu elle avait mis le dépôt de l’étranger⁸⁵.

Périandre aurait fait brûler les vêtements des Corinthiennes dans une fosse devant l’Héraion, à l’extérieur de la cité⁸⁶. Ce sanctuaire avait une tradition nécromantique et Héra, divinité aux aspects chthoniens prononcés à Corinthe, recevait des sacrifices du type holocauste, propres à son culte. Comme Héra exerçait une protection sur le monde féminin et la fécondité, les Corinthiennes ne furent pas surprises par la demande du tyran⁸⁷, ce qui peut laisser supposer une tradition de procession féminine vers ce sanctuaire, comme le tendent à prouver les bijoux, *kalathoi*, et figurines féminines en terre cuite retrouvés à l’Héraion de Pérachora⁸⁸. Cet acte de Périandre⁸⁹ peut avoir été motivé par plusieurs raisons. La première pourrait être l’avarice, le désir de retrouver ce dépôt, la deuxième, le remords éprouvé par le tyran vis-à-vis de son acte et son désir de se « racheter » auprès de sa femme⁹⁰. On peut également invoquer les lois somptuaires. Les tyrans et *aisymnètes* de l’époque archaïque prirent différentes sortes de mesures pour lutter contre toute manifestation ostentatoire de richesse ou d’oisiveté de la part des grandes familles aristocratiques⁹¹, ce qui répondait à la volonté de lutter contre l’expression la plus flagrante du déséquilibre social qui avait été une des sources du conflit déchirant la cité avant leur arrivée au pouvoir. Périandre avait déjà, entre autres, interdit aux hommes de

85. Hérodote (Legrand 1946), V, 92. Diogène Laërce donne une autre version de cet événement en I, 96 (Goulet 1999) : « Il jura, s’il l’emportait à Olympie dans la course de chars, de consacrer une statue en or. Après avoir triomphé, comme il manquait d’or, voyant à l’occasion d’une fête locale les femmes parées (de bijoux), il mit la main sur toutes les parures et envoya l’offrande promise ».

86. Will 1955, 83-84.

87. Novaro-Lefèvre 2000, 59.

88. *Ibid.*, 60.

89. Le personnage même de Périandre est très contrasté. Il a été vu comme l’ami des arts et des poètes, l’un des sept sages de Grèce, ainsi que comme un tyran violent : « Tout ce que Cypsélos avait laissé à tuer ou à bannir, Périandre l’acheva », conseillé en cela par le tyran de Milet (Hérodote (Legrand 1946), V, 92, η).

90. Selon Diogène Laërce (Goulet 1999) I, 100, Périandre aurait écrit à Proclès au sujet de la mort de Mélissa : « J’ai payé depuis longtemps mes dettes envers ta fille en faisant brûler avec elle les vêtements de toutes les Corinthiennes ».

91. Loraux 2003, 10-11.

se réunir sur la place de la cité pour éviter l'oisiveté⁹². On ne peut pas non plus écarter une volonté vexatoire de la part du tyran vis-à-vis de l'orgueilleuse aristocratie à laquelle il avait confisqué le pouvoir. Comme le souligne Nicole Loraux⁹³, « les tyrans sont généralement censés se plaire à désarmer [les hommes de la cité, sans doute les aristocrates] » ; les habits des Corinthiennes correspondraient alors aux armes de leurs époux : « en dénudant les femmes de Corinthe, Périandre a donc, au moins symboliquement, désarmé leurs maris »⁹⁴. Périandre attaqua les femmes dans ce qui était l'expression de leur identité (vêtements, parures) et de leur fonction dans la cité (la participation au culte d'Héra). Il aurait été absurde de leur interdire de se réunir vu qu'elles n'avaient pas de droit politique reconnu. Le tyran vise donc les femmes en tant que maîtresses de l'*oikos*. Mais, en ajoutant l'outrage de les faire se déshabiller avec leurs servantes, il brouille aussi les repères sociaux de la cité, ce qui correspond à un nouveau passage à l'*hybris*, le tyran ne respectant ni les lois, ni les traditions. Les Corinthiennes sont ici le moyen pour le tyran d'affirmer son pouvoir sur les citoyens⁹⁵. Cet événement symbolise une manifestation de l'*hybris*, le tyran faisant preuve d'une volonté humiliatrice⁹⁶.

Les exemples cités ci-dessus mettent en scène des femmes tantôt membres de l'entourage proche du tyran, tantôt partie intégrante de la cité ; dans tous les cas, les femmes jouent un rôle de messagère, plus ou moins directe, et permettent au tyran d'entrer en communication avec le groupe civique dans son ensemble ou de lui signifier la force de son pouvoir. Dans le dernier exemple, Mélissa était l'épouse de Périandre. Leur lien marital ouvre la question de l'utilisation du mariage par le tyran comme outil pour faire connaître ses intentions.

Le mariage, instrument du pouvoir tyrannique

Instrument politique à la disposition du tyran, le mariage permet à celui-ci d'exprimer sa volonté, ses alliances ou ses inimitiés. Les mariages que j'étudierai ici

92. Nicolas de Damas, *FGH*, 90 F 58 : « (Périandre) empêchait les citoyens d'acquérir des esclaves et de rester dans l'oisiveté, imaginant sans cesse pour eux de nouveaux travaux. Quiconque restait assis sur l'agora était puni [...] » (Traduction dans Ruzé & Amouretti 2003).

93. Loraux 2003, 13.

94. *Ibid.*

95. Denys le Jeune eut un comportement similaire à Locres (après avoir été chassé de Syracuse, le tyran prit le pouvoir au sein de cette cité en 356 avant J.-C.) lorsqu'il leur demanda « d'envoyer au temple de Vénus leurs filles et leurs épouses, ornées de leurs plus brillantes parures. [Puis], Denys y envoie ses soldats, les dépouille et s'empare de leurs riches parures. Celles qui possédaient les plus grands biens voient leurs maris massacrés, d'autres mises à la torture, sont forcées de déclarer les trésors de leurs époux », Justin (Pierrot-Boitard 1862), *Histoire universelle*, XXI, 3.

96. Fischer 1992, 1 : « *Hybris is essentially the serious assault on the honor of another, which is likely to cause shame and lead to anger and attempts to revenge* » ; « *the typical motive for such infliction of dishonor is the pleasure of expressing a sense of superiority* ».

sont de deux sortes : les mariages mêmes des tyrans et les mariages à l'intérieur du corps civique.

Selon les cas, la femme peut devenir le moyen d'obtenir un appui lors d'une prise de pouvoir, ou de créer⁹⁷, de resserrer ou de rétablir des relations avec d'autres familles. Ce deuxième cas de figure est attesté pour de nombreux tyrans et l'on peut observer l'établissement de réseaux « tyranniques »⁹⁸. Le mariage permettait également à « l'homme nouveau » qu'était le tyran de se lier à une famille prestigieuse. Le tyran reprenait alors à son compte une tradition des temps homériques qui lui permettait de se placer dans celle des rois et des héros⁹⁹. De plus, la politique extérieure des tyrans était en partie basée sur ces alliances matrimoniales. Bien que né de et dans la cité, le tyran avait besoin d'une aide extérieure pour se maintenir au pouvoir et le mariage était pour lui le moyen de s'attacher une force qu'il ne trouvait pas dans sa propre cité.

Cette politique d'alliance¹⁰⁰ conduisit Pisistrate à se marier trois fois dans le but de prendre ou de reprendre le pouvoir. Bien que marié à une Athénienne¹⁰¹, mère de ses fils Hippias et Hipparque, Pisistrate se remaria à deux autres reprises, pour des raisons stratégiques ou conjecturales. Chassé une première fois du pouvoir, il put revenir à Athènes grâce à l'appui de Mégacès, chef d'un des partis d'opposition¹⁰² : « injurieusement traité par son parti, Mégacès envoya demander à Pisistrate s'il voulait prendre sa fille pour femme et être tyran à ce prix »¹⁰³. Hérodote nous dit que le mariage fut annulé et l'alliance rompue à cause de l'attitude de Pisistrate à l'égard de sa femme :

Mais, comme il avait des fils adolescents et que les Alcéméonides passaient pour être maudits, il ne voulait pas qu'il lui naquît des enfants de sa nouvelle épouse et n'avait avec elle qu'un commerce contre-nature [...]. Tout d'abord, la femme cacha cette situation ; puis, que sa mère l'eût questionnée ou non, elle la lui révéla ; et la mère en

97. Le mariage d'Agaristé, fille du tyran Clisthène de Sicyône, participe de ce thème (Hérodote, VI, 126-130 et Alexander 1959).

98. Gernet 1982, 237. Exemple de Périandre qui épousa Mélissa, fille du tyran Proclès d'Épidaure (Athénée, *Le banquet des sophistes*, XIII, 589 F).

99. Gernet 1982, 236.

100. Vérlhac & Vial 1998, 51.

101. Le nom de cette dernière n'est pas sûr. D'après le scholiaste d'Aristophane dans *Les Cavaliers* (449), elle s'appelait Myrrhine, dite Bursiné après une plaisanterie de Cléon. Or, pour Thucydide, Myrrhina était le nom de la femme d'Hippias.

102. Hérodote, I, 59.

103. Hérodote (Legrand 1932), I, 60-61 et Aristote, *Ath.*, XIV-XV. D'après Gernet (1982, 247), « Mégacès fit des propositions solennelles comme quoi Pisistrate épouserait sa fille *epi ti tyrannidi* "pour la tyrannie" ».

fit part à son mari. Ce dernier conçut un vif ressentiment de l'injure que lui faisait Pisistrate¹⁰⁴.

En exprimant son refus d'avoir des enfants avec sa jeune épouse, il signifiait à son nouvel allié la rupture de leur entente, celle-ci ne pouvant pas, en effet, se matérialiser par la naissance d'un héritier¹⁰⁵. Les raisons données par Hérodote servent à expliquer ce refus : en premier lieu, Pisistrate avait déjà deux fils pouvant lui succéder et il ne voulait sans doute pas augmenter le nombre d'héritiers potentiels¹⁰⁶. De plus, depuis le meurtre de Cylon¹⁰⁷, la famille des Alcéméonides était victime d'une souillure dont Pisistrate voulait se prémunir. Sur le long terme, c'était exclure également les Alcéméonides du pouvoir. En outre, le tyran avait épousé une Argienne, Timonassa¹⁰⁸, fille de Gorgilos, qui avait déjà été mariée à Archinos d'Ambracie de la famille des Cypsélides¹⁰⁹. De cette union naquirent deux fils, Iophon et Hégésistratos. À Athènes, ces derniers n'étaient pas reconnus comme ses héritiers et Hérodote les qualifie de *nothoi*, de bâtards. Ce fut néanmoins à Hégésistratos, alors âgé d'au moins 20 ans, que revint la charge de conduire, à Pallène en 546 avant J.-C., la troupe argienne destinée à soutenir le second retour d'exil de son père¹¹⁰.

Dans ces différents jeux d'alliances, le but du tyran était de se maintenir au pouvoir. Son fils Hippias reprit cette politique destinée à lui fournir appuis et soutiens, puisque selon Thucydide, il se lia au tyran de Lampsaque après l'assassinat de son frère Hipparque aux Panathénées de 514 avant J.-C. :

Tout au moins, à la suite de ces événements, il maria, lui, Athénien, sa fille Archédikè à Éantidès, fils du tyran de Lampsaque, Hippoclos, parce qu'il voyait ces gens tout-puissants auprès du roi Darius. Le tombeau de celle-ci est à Lampsaque ; il porte l'inscription suivante : « C'est la fille du héros illustre entre les Grecs de son temps, Archédikè, fille d'Hippias, que recouvre cette poussière. Elle était fille, femme, sœur et mère de tyrans, mais sut d'un fol orgueil ne pas enfler son cœur »¹¹¹.

Ce lien entre la femme et la tyrannie sembla perdurer en Grèce puisque, d'après Hérodote,

104. Hérodote (Legrand 1932), I, 61.

105. Le but du mariage était la procréation d'enfants légitimes, cf. Vérilhac & Vial 1998, 270 et 276.

106. McGlew 1993, 177.

107. Vers 632 avant J.-C., Cylon, gendre du tyran de Mégare Théagène, après avoir tenté de prendre le pouvoir de manière tyrannique, se réfugia comme suppliant près de l'autel d'Athéna où ils étaient protégés, lui et ses compagnons. Mais le chef des Alcéméonides et ses partisans les massacrèrent à l'intérieur du sanctuaire, malgré la protection divine.

108. Aristote, *Ath.*, XVII, 4.

109. Andrewes 1982, 400.

110. Aristote, *Ath.*, XVII, 3. Pisistrate installa ensuite ce même fils comme tyran à Sigée (Hérodote, V, 94).

111. Thucydide (Bodin-de Romilly 1955), VI, 59, 3-4.

Pausanias, fils de Cléombrotos, de Lacédémone, si ce qu'on dit est vrai, rechercha dans la suite des temps une fille pour épouse, ayant conçu un désir ardent de devenir le tyran de la Grèce¹¹².

Cette volonté de constituer un réseau est encore plus flagrante chez les tyrans syracusains qui utilisèrent le mariage pour renforcer leur pouvoir sur l'île durant les V^e et IV^e siècles avant J.-C.¹¹³. Bien qu'étant apparue en Sicile au même moment que partout ailleurs, la tyrannie s'y développa au moment où elle disparaissait en Grèce. Elle devint une sorte de monarchie militaire appuyée sur des contingents civiques et des mercenaires indigènes¹¹⁴. Les dirigeants des cités, tout en restant indépendants les uns des autres, avaient besoin de soutiens qu'ils trouvèrent en partie grâce à leur politique matrimoniale. Chez les tyrans de Syracuse, le premier mariage fut celui de Gélon avec Damarété¹¹⁵, fille de Théron, tyran d'Agrigente (488-472 avant J.-C.)¹¹⁶. Cette alliance eut des répercussions aussi bien militaires qu'économiques et se renforça avec le mariage de Théron avec la nièce de Gélon, fille de Polyzalos¹¹⁷. L'alliance survécut à la mort de Gélon (en 478 avant J.-C.), puisque son frère prit possession de sa femme Damarété en même temps que de la tyrannie à Géla¹¹⁸. La femme est alors le symbole de l'alliance, peut-être autant que celui du régime incarné par son époux. Hiéron, qui prit ensuite le pouvoir à Syracuse (après avoir été tyran de Géla), était lui-même époux d'une des nièces de Théron. Ces alliances étaient passées entre deux hommes plus qu'entre deux cités et permirent aux différents tyrans siciliens de tisser un réseau tyrannique sur l'île, de se maintenir au pouvoir et de renforcer leur puissance, ce qui était d'autant plus nécessaire que pesait sur l'île et ses cités la menace de Carthage¹¹⁹. La femme est ici le moyen pour le tyran de s'ouvrir sur l'extérieur de la cité, en s'inscrivant dans les réseaux d'alliance existants ou en en créant de nouveaux.

Denys l'Ancien, tyran de Syracuse de 405 à 367 avant J.-C., poursuivit cette politique et contracta également plusieurs alliances. En dehors de son mariage avec la

112. Hérodote (Legrand 1946), V, 32. Cet épisode daterait de 474 avant J.-C.

113. Gernet 1982, 229-249.

114. Ruzé & Amouretti 2003, 205.

115. Damarété est connue pour être intervenue de manière « diplomatique » dans le conflit opposant Syracuse à Carthage et en aurait été remerciée par les Carthaginois : une pièce aurait été frappée en son honneur (Diodore, XI, 26). Ici, le tyran utilise la femme pour communiquer avec une cité extérieure et non pas « intra-muros ».

116. Timée, *FGrHist* 93 B.

117. *Ibid.*, 93 A.

118. Ce qui rappelle le lien très étroit entre la femme et le pouvoir vu précédemment.

119. L'attaque carthaginoise de 480 avant J.-C. fut repoussée par Gélon et ses alliés à Himère où l'armée carthaginoise (environ 300 000 hommes d'après Hérodote) dut se rendre après avoir été séparée de sa flotte (200 navires).

filles d'Hermocrate en 406 avant J.-C.¹²⁰, il eut deux autres épouses. Après la mort de la fille d'Hermocrate, Denys demanda à la cité de Rhégion de lui donner une de ses filles en mariage¹²¹. Devant son refus¹²², le tyran se tourna vers la cité ennemie de Locres qui consentit à sa demande¹²³. La conséquence politique est ici évidente. Le tyran se maria alors avec deux femmes en même temps : Aristomachè de Syracuse et Doris de Locres. Les noces furent somptueuses et Denys y fit participer toute la cité, l'entraînant ainsi à reconnaître la validité de ses deux mariages : « À l'occasion de ces doubles noces célébrées en même temps, Denys offrit une série de festins à ses soldats et à la plupart des citoyens »¹²⁴. Le tyran informait ainsi la cité de son statut particulier : en se mariant avec deux femmes à la fois, il transgressait le tabou de la polygamie et se plaçait à la hauteur des dieux ou des héros¹²⁵. D'autres anecdotes font mention des actes irrévérencieux de Denys, mais il faut dire que de nombreux *topoi* tyranniques se sont focalisés sur lui. En revanche, à la différence de ses prédécesseurs, il maria ses enfants au sein de son propre *génos*¹²⁶, refusant l'idée que le pouvoir puisse passer en d'autres mains et exprimant ainsi sa mainmise sur la cité.

Les tyrans n'ont pas seulement utilisé le mariage comme moyen de consolider leur pouvoir par la constitution de réseaux d'alliances avec d'autres tyrans et d'autres familles. Ils ont également cherché, par le biais des mariages forcés, à mieux contrôler la composition du corps civique de leur propre cité. Les femmes deviennent alors un instrument qui permet au tyran de renforcer son emprise sur la cité¹²⁷. Ainsi, Aristodème de Cumes¹²⁸ et Denys de Syracuse¹²⁹ ont, de la sorte, reconstitué le corps civique de la cité à leur avantage et se sont assurés de sa fidélité en obligeant une partie des femmes de citoyens à s'unir à d'autres hommes que leurs époux¹³⁰, souvent de statut inférieur. Aristodème aurait récompensé les esclaves qui l'avaient aidé à prendre le pouvoir en les mariant aux femmes de leurs anciens maîtres :

120. Les conséquences de ce mariage seront étudiées plus en détail dans la partie suivante.

121. Diodore, XIV, 44, 6.

122. Sur le refus de Rhégion et sur la nature de l'insulte faite à Denys par cette cité, voir Diodore, XIV, 44, 5 et Plutarque, *Timoléon*, 6.

123. Diodore, XIV, 44, 6 et Thucydide, IV, 24, 2.

124. Diodore (Bonnet-Bennett 1972), XIV, 45, 1. Cf. Vatin 1970, 147 qui précise que le caractère public des noces était nécessaire à sa validité.

125. Il est également dit que Denys consumma ces deux mariages la même nuit.

126. Il maria Denys le Jeune à sa fille Sophrosyné et sa fille Arété à son oncle Théardas, puis une fois veuve, à Dion, frère cadet de la mère du tyran. La troisième fille de Denys, Dikaiosyné, fut mariée à son oncle Leptinès. Ce fut là encore une preuve de son *hybris*, cf. Vernant 1972.

127. Comme l'a souligné J.-P. Gould (Gould 1980, 51), la femme athénienne est présente dans tous les événements de la vie et elle est indispensable à la continuité de la vie de la cité.

128. Cumes était une cité grecque de Sicile fondée en 740 avant J.-C. par Chalcis.

129. Syracuse était une cité grecque de Sicile fondée en 734 avant J.-C. par Corinthe.

130. Voir Asheri 1977.

Mais les cadeaux les plus nombreux et les plus larges, il les fit aux esclaves qui avaient tué leurs maîtres. Sur quoi [Aristodème] insista pour les marier aux femmes et aux filles de leurs anciens maîtres¹³¹.

Denys l'Ancien fit de même pour asseoir son pouvoir et contrôler les cités révoltées :

Denys, s'étant rendu maître d'une ville dont les défenseurs avaient, les uns péri, les autres pris la fuite, voulut la conserver. Or, elle était trop grande pour être maintenue par un petit nombre d'hommes. [Il y établit] donc quelques lieutenants avec le peu de forces dont il pouvait disposer et, d'autre part, il maria les serviteurs (*douloi*) des personnages les plus influents de la cité aux filles, aux femmes et aux sœurs de leurs maîtres. Il conjecturait en effet que c'était là le moyen de les rendre très hostiles à leurs maîtres et plus fidèles à sa personne¹³².

Diodore ajoute : « Il a marié les femmes des bannis à des esclaves (*oiketai*) et à des métis, il a livré à des barbares et à des mercenaires les armes des citoyens »¹³³. D'Aristodème de Cumès à Nabis de Sparte, différents tyrans usèrent de ces mariages forcés tout au long de l'histoire du monde grec. Cette pratique n'était pas à proprement parler tyrannique puisque nous l'observons aussi dans des cités ordinaires lorsque les citoyens venaient à manquer, principalement pour des raisons militaires, par exemple à Argos¹³⁴ ou à Chalcédoine¹³⁵. On faisait alors appel, en dernier recours, aux esclaves ou aux périèques pour pallier ce manque d'hommes¹³⁶, ce qui entraînait souvent des conflits ultérieurs entre les enfants du premier et du second lit¹³⁷. Alors que dans ces derniers exemples, il s'agissait d'assurer la survie de la cité et son renouvellement¹³⁸, les tyrans, eux, utilisèrent ce procédé pour la survie de leur pouvoir personnel. Cette pratique devait être relativement bien connue puisque

131. Denys d'Halicarnasse (Cary 1943), *Antiquités romaines*, VII, 3 et 4.

132. Énée (Dain 1967), *Poliorcétique*, XL, 2 et 3.

133. Diodore (Bonnet-Bennett 1972), XIV, 66, 5.

134. Hérodote, VI, 83 ; Plutarque, *Conduites méritoires des femmes*, 245 F ; Pausanias, I, 20, 8 et 9.

135. Plutarque, *Étiologies grecques*, 49 ou 302 F. Chalcédoine était une colonie fondée par Byzance, située de l'autre côté des détroits.

136. Pour Argos, les nouveaux époux étaient des périèques (« *tôn perioikôn* ») selon Plutarque et des *douloi* selon Hérodote. Pour Chalcédoine, il s'agissait d'affranchis et de métèques (« *apeleutheroi kai metoikoi* »). Pour ces deux cités, ces nouveaux époux n'avaient pas les mêmes droits politiques puisqu'ils furent chassés par les fils des premiers lits.

137. La cité de Sparte rencontra ce type de problème lors de la guerre de Messénie, voir Strabon, VI, 3, 3 ; Diodore, VIII, 21 et Athénée, VI, 271 C-D. Dans certains cas, les enfants nés de ces unions quittèrent leur cité d'origine pour fonder une colonie. Plusieurs récits convergent sur ce point, ce qui nous amène à nous interroger sur le stéréotype des fondations coloniales.

138. Dans une autre mesure, la cité démocratique pouvait, en cas de manque d'hommes, donner la citoyenneté à des enfants illégitimes ou d'un seul parent citoyen (cf. Aristote, *Politique*, 1278a et le commentaire de Vêrilhac & Vial 1998, 48).

Philippe V de Macédoine essaya de se rallier les esclaves de Chios assiégée en leur promettant, s'ils l'aidaient dans son entreprise, la liberté et le mariage avec les femmes des citoyens¹³⁹ (à propos de cet épisode, qui date probablement de 201 avant J.-C., Plutarque rapporte que les esclaves restèrent auprès de leurs maîtres et qu'ils aidèrent les femmes de Chios à défendre la ville et ce, jusqu'au départ des assiégés). On peut donc observer que Philippe détourna, à son seul profit, des méthodes connues de ses contemporains. Il se conduisit donc comme un tyran pour qui ces mariages forcés prenaient un caractère particulier en raison de la finalité qui leur était assignée¹⁴⁰. En récompensant les mercenaires et les esclaves de leur aide, le tyran les mettait à la place de leurs maîtres. Les auteurs utilisent les mots *doulos* et *oiketēs* pour désigner les nouveaux maris. Le mot *doulos* désigne la privation de liberté et s'emploie pour les dépendants, alors que le mot *oiketēs* désigne le domestique, celui qui fait partie de l'*oikos*, qui habite dans la maison. Il est décrit comme étant au service de quelqu'un, de celui qui s'en est rendu maître : *despozein*. Ce verbe recouvre l'idée de chef de famille, de maître de la maison et de ses possessions qui sont des privilèges de la citoyenneté. Les femmes citées dans ces extraits sont dites « femmes et filles des maîtres » (*tôn despotôn gunaixi kai thugatrasin*). Par le biais de ces mariages, le tyran interférait dans l'identité de la cité et modifiait son corps civique en subvertissant l'ordre social traditionnel. Le but de cette manœuvre est de nature politique et non pas la simple manifestation de l'*hybris* tyrannique. Le tyran pouvait, en effet, compter sur l'appui de ces nouveaux citoyens pour soutenir et défendre son régime : ceux-ci n'auraient pas facilement abandonné leur nouveau statut en laissant revenir les bannis. Pour un homme tel que Denys l'Ancien, ce procédé était d'autant plus utile que certaines cités conquises étaient éloignées. Il pouvait ainsi n'y laisser qu'une garde (soutenue par l'appui des « nouveaux maris ») et non pas une plus grande partie de son armée.

Le tyran réorganise l'identité de la cité en exploitant à son profit le manque d'hommes causé par les exils et les bannissements. Il est probable que le tyran n'aurait pas déchu, de lui-même, des citoyens de leurs droits et de leurs possessions dès lors que ceux-ci étaient restés dans la cité, pour doter de leurs prérogatives leurs acolytes de statut inférieur. Il semble plutôt qu'il ait profité de l'occasion fournie par les effets d'une conquête ou d'une révolte, comme nous l'amène à penser l'exemple de Denys. La femme se retrouve donc instrumentalisée par le tyran pour atteindre son

139. « Un acte qui ne le cède en rien pour le mérite à celui-là fut longtemps après accompli encore par les femmes de Chios, quand Philippe, le fils de Démétrios, assiégea la cité et fit une proclamation barbare et méprisante, par laquelle il incitait les esclaves à passer de son côté moyennant la liberté et le mariage avec celles dont ils étaient la propriété, car son intention était de les unir aux femmes de leurs maîtres », Plutarque (Boulogne 2002), *Conduites méritoires des femmes*, 245 B-C.

140. Athénée, *Le banquet des Sophistes*, 509 B et Polybe, XVI, 13, 1 et 2 sur Charon, tyran de Pellène, et Nabis, tyran de Sparte.

objectif. Le fait d'épouser une femme de citoyen est censé légitimer la citoyenneté et les possessions nouvellement acquises, comme cela était déjà le cas pour le pouvoir politique. Le tyran conduisait une partie des hommes dans la cité à faire ce qu'il faisait traditionnellement lui-même : prendre la femme, le pouvoir, la tête de la maison du gouvernant précédent et se placer ainsi dans sa succession¹⁴¹. Ceci souligne, une fois de plus, la place importante que tenait la femme dans le processus général de transmission et de légitimation.

Dans les exemples cités ci-dessus, la femme incarne l'aristocratie locale et les pouvoirs qui lui sont liés : maîtresse de l'*oikos*, elle est la gardienne de la maison, des titres et des richesses. Elle apparaît comme l'élément de continuité de l'*oikos* et, à plus grande échelle, de la cité. Pour agir sur la cité, le tyran passe par son intermédiaire. Toutefois, à la suite de ces événements, les auteurs rapportent que les femmes qui subirent ces unions élevèrent leurs enfants dans un esprit de revanche et de reconquête. Bien que subissant le joug tyrannique, elles ne s'y plièrent pas et représentaient donc, en même temps, la résistance au tyran. Inversement, quand certaines femmes devenaient, par le mariage, un membre à part entière de la famille du tyran, elles ont souvent incarné, pour la cité, la famille tyrannique.

La femme victime de sa parenté tyrannique

De là découleraient, sans doute, les réactions violentes dont furent victimes les femmes dans les événements qui ont mis fin aux régimes tyranniques ; alors que le tyran même était peu souvent atteint, les femmes de son entourage furent les premières touchées. Plusieurs auteurs décrivirent le sort fait aux mères, aux épouses et aux filles de tyran, comme celui réservé aux proches d'un des tyrans d'Érythrées, Ortygès (VII^e siècle avant J.-C.), qui furent victimes de sévices avant d'être tués :

Cette situation dura jusqu'à ce que Hippios, frère de Cnopus, vienne à Érythrées à la tête d'une force armée et qu'avec le secours des Érythréens, en pleine fête, il chasse les tyrans, fasse subir des mauvais traitements à bien des membres de leur entourage, transperce Ortygès qui s'enfuyait ainsi que ses partisans, et fasse subir à leurs femmes et à leurs enfants d'horribles outrages. Ainsi libéra-t-il sa patrie¹⁴².

Les femmes sont, très vraisemblablement, les premières visées à cause de leur place dans le processus de transmission du pouvoir. Avant l'arrivée des tyrans à Érythrées, le régime était de type oligarchique et les femmes tenaient alors leur rôle

141. Tout comme l'exprime Œdipe dans l'*Œdipe-roi* de Sophocle aux vers 259-261 (Mazon 1958) : « Je me vois à cette heure en possession du pouvoir qu'il eut avant moi, en possession de son lit, de la femme qu'il avait déjà rendue mère ».

142. Hippias d'Érythrées, *FGrHist* 421 F 1.

dans le processus de transmission. Logiquement, en raison de la nature précaire de la tyrannie, elles n'auraient pas dû tenir le même rôle au sein de ce nouveau régime. En s'attaquant aux femmes et aux descendants du tyran, la cité coupe court à toute prétention d'installation durable au pouvoir, c'est-à-dire à la transformation de la tyrannie en monarchie¹⁴³. Dans ces « horribles outrages », la violence des citoyens répond à celle du tyran. Ils s'approprient le comportement sexuel dégénéré du tyran en agissant de la sorte sur ses proches.

La mère de Phalaris, tyran d'Agrigente (570-555 avant J.-C.) fut, elle, brûlée dans le taureau d'airain imaginé par son fils pour torturer ses opposants : « Le peuple l'a châtié en brûlant sa mère et ses amis »¹⁴⁴. Cet acte procède d'un désir d'annihilation, de destruction et de vengeance de la part des membres de la cité. Le feu est ici destructeur et non l'instrument servant à marquer la séparation du défunt d'avec le monde des morts comme dans le cadre de l'incinération¹⁴⁵. La mère de Phalaris et ses amis étant brûlés vivants, l'accomplissement des rites funéraires est au contraire empêché¹⁴⁶. Cette absence de rites marque de manière significative leur exclusion de la cité, voire de la communauté humaine¹⁴⁷. La cité souhaite se venger en faisant usage de l'instrument que le tyran avait utilisé contre elle et, à défaut du tyran lui-même, elle prend à partie la mère de ce dernier : l'origine de la souffrance pour la communauté mourait avec « l'origine » du tyran. La défunte est ici privée de sépulture, comme les traîtres ou les ennemis de la cité¹⁴⁸. Son lien de parenté avec le tyran suffit à en faire une ennemie de la cité, comme si elle avait une part de responsabilité dans le comportement du tyran¹⁴⁹.

Tous ces actes sont du domaine du symbolique et participent de la vision des auteurs anciens : la tyrannie étant vue comme un régime violent, elle ne pouvait que mourir dans la violence. La privation de sépulture est également attestée pour les proches de Denys le Jeune, tyran de Syracuse de 367 à 344 avant J.-C. :

143. Exemple de Kypselos et de ses descendants à Corinthe.

144. Héraclide Pontique, *De rebus publicis*, dans *FHG* 37.

145. Sourvinou-Inwood 1995, 110.

146. Parce que les victimes sont vivantes au moment de leur châtiement, on ne peut pas parler d'incinération comme on la retrouve dans le monde homérique (*Illiade*, chant XXIII, v. 250-257 et chant XXIV, v. 789-803) ou dans le théâtre (Eschyle, *Les Choéphores*, v. 680-687; Sophocle, *Electre*, v. 50-60 et v. 1113-1120; Sophocle, *Les Trachiniennes*, v. 1192-1202; Euripide, *Oreste*, v. 39-45 et v. 403; Euripide, *Hécube*, v. 894-897; Euripide, *Les Suppliantes*, v. 936 et 948-949).

147. Comme le rappelle Parker 1983, 16, pour les Alcéonides : « *They were tried and exiled, and the very bones of the dead members were expelled* ».

148. Thucydide, I, 126, 3-12 et Plutarque, *Solon*, XII, 4 à propos des meurtriers des Cylonides.

149. Comme pour Cratéia, tenue pour responsable du comportement de Périandre (Diogène Laërce, I, 96).

Il vit en effet la mort de ses fils adultes et le viol de ses filles vierges, et il vit sa femme, qui était sa sœur, après avoir été, vivante, livrée par les ennemis aux pires outrages, mourir de mort violente avec ses enfants, et ses restes jetés à la mer¹⁵⁰.

Les enfants et la femme de Denys, les gens d'Italie les prostituèrent et les tuèrent, puis ils brûlèrent leurs corps et dispersèrent en bateau leurs cendres dans la mer¹⁵¹.

Cet épisode nous donne une idée de la violence du régime tyrannique qui engendrait le besoin non seulement d'éliminer physiquement ces femmes et ces enfants, mais aussi de faire disparaître leur cadavre¹⁵². Le comportement des habitants de ces cités victimes du régime tyrannique laisse penser que la tyrannie peut être conçue comme une souillure, une forme de *miasma* qui aurait pu alors se transmettre par contiguïté, touchant et damnant la cité. En cas de souillure, l'application de certains rites purificateurs était nécessaire pour laver la personne ou la cité¹⁵³ et contre la souillure « tyrannique » s'accomplit une forme de sacrifice, c'est-à-dire le meurtre, y compris celui des femmes et des enfants de l'entourage du tyran. Par ce sacrifice s'apparentant à un rite purificateur en raison du sang versé, la cité passe d'un état, la tyrannie, à un autre, la liberté retrouvée¹⁵⁴.

Toucher à la famille du tyran était donc le meilleur moyen d'atteindre ce dernier, comme le montre encore l'exemple de la première femme de Denys l'Ancien qui fut violente, au point de s'en donner la mort, lors de la rébellion des Cavaliers à Syracuse¹⁵⁵. Vers 406-405 avant J.-C., Carthage avait repris sa politique d'expansion abandonnée en 480 avant J.-C. après la bataille d'Himère¹⁵⁶. Avec la destruction d'Agrigente en 406 avant J.-C., la perte de Géla en 405 avant J.-C. et l'évacuation de Camarina, Syracuse dut reconnaître une zone de domination carthaginoise à l'ouest de l'île. Ces événements politiques seraient à l'origine de cette brève révolte menée

150. Plutarque (Flacelière-Chambry 1967), *Timoléon*, XIII, 10.

151. Plutarque (Carrière-Cuvigny 1984), *Préceptes politiques*, 28. N'y aurait-il pas dans la dispersion des cendres dans la mer une manière d'éviter de souiller la terre de la cité ? Nous retrouvons le cas chez Euripide, *Hécube*, v. 795-797, mais là le corps fut directement jeté à la mer et non pas brûlé.

152. Garland 1985, 45-47 sur la pollution engendrée par le corps du défunt.

153. Dans l'*Edipe-roi* de Sophocle, la cité ne sera lavée et guérie qu'avec le départ du meurtrier de Laïos.

154. Parker 1983, 211 : « *The elimination of evils of various kinds, and by various means, seems to be seen in this period as a "purification", without it necessarily being felt that they had been caused by a pollution* ».

155. Plutarque (Flacelière-Chambry 1978), *Dion*, III, 1 et 2 : « Denys l'Ancien, dès qu'il fut arrivé au pouvoir, épousa la fille du Syracusain Hermocrate. Comme sa tyrannie n'était pas encore affermie, les Syracusains se révoltèrent, et ils exercèrent sur sa femme des violences si indignes et si affreuses qu'elle se donna volontairement la mort ».

156. Avant cela, l'île était partagée entre les Carthaginois à l'ouest, les populations indigènes, de plus en plus hellénisées, au centre et les cités grecques sur la côte.

par l'aristocratie¹⁵⁷ en l'absence du tyran¹⁵⁸. Comme le mouvement n'avait pas de base populaire, Denys put l'écraser sans difficulté et revenir au pouvoir (il reprit même deux autres épouses par la suite¹⁵⁹). À la question du choix de la victime, plusieurs réponses sont possibles. Tout d'abord, en l'absence du tyran, on a pu chercher à s'attaquer à son plus proche parent. Le geste de ces aristocrates révoltés peut aussi avoir été tourné contre le beau-père du tyran, Hermocrate, aristocrate réputé pour son rôle dans la défense de la cité contre Athènes en 413 avant J.-C. En s'attaquant à sa fille, les révoltés auraient voulu dénoncer l'alliance de cet aristocrate avec le tyran. Il se peut également que le tyran ait été mieux protégé que sa femme, disposant d'une garde personnelle rendant son approche difficile et dangereuse.

Si la violence qui se déchaîne contre les femmes et les enfants vise à empêcher la perpétuation du groupe familial du tyran, ces assassinats devaient également résonner comme un avertissement, une mise en garde pour ceux que tenterait la tyrannie. Le plus surprenant reste que le tyran était lui-même peu attaqué physiquement¹⁶⁰, ce qui peut avoir été motivé par la peur des représailles. Quoi qu'il en soit, ces actes perpétrés par l'ensemble de la cité pouvaient également renforcer les liens des habitants entre eux. La cité ressentait le besoin d'exterminer avec violence un régime qui l'avait mise à mal ou qui, du moins, nous est présenté comme tel. La volonté d'avilissement des habitants expliquerait les violences sexuelles infligées aux victimes, les bourreaux se substituant ainsi à leur ancien chef. Ce sort pouvait également atteindre l'entourage des partisans du tyran comme ce fut le cas avec ceux d'Ortygès. Ces assassinats avaient donc pour but d'exorciser de la cité le spectre de la tyrannie. Ils faisaient partie du processus d'élimination du régime, à tel point que la femme du tyran Aristotème d'Élis préféra se pendre plutôt que de subir la violence populaire : « Ensuite, le flot de la foule se précipita sur la maison du tyran si bien que sa femme s'enferma dans sa chambre et se pendit »¹⁶¹. La tyrannie pouvait donc mourir symboliquement avec les femmes. La folie meurtrière de la populace remplace l'*hybris* tyrannique et à la violence commise à l'encontre d'une femme correspond le début d'une nouvelle situation au sein de la cité¹⁶².

157. Celle-ci se vengeait des accusations d'incompétence et de tricherie lancées par Denys (Finley 1979, 75).

158. Finley 1979, 75.

159. Gernet 1982, 230.

160. Un seul tyran fut « puni » et tué : Ortygès, dont l'histoire fut rapportée par Hippias d'Érythrées, *FGrHist*, 421 F 1.

161. Plutarque (Boulogne 2002), *Conduites méritoires des femmes*, 253 C et E.

162. La cité faisait tout de même parfois la différence entre le tyran et ses parentes féminines comme le montre l'exemple de Thestè, sœur de Denys l'Ancien (Plutarque, *Dion*, XXI, 9).

À partir des textes retenus, deux types de femmes se dessinent. Les extraits tirés du théâtre placent la femme dans un rôle de prévention. Jocaste, comme Antigone, interviennent avant que la démesure tyrannique ne se déchaîne, alors que les personnages féminins des récits historiques doivent y faire face. Dans ces textes, la femme pouvait donc être amenée à prévenir l'*hybris* du tyran ou à lutter contre, même sans y parvenir. Elle est très présente dans les relations symboliques de la cité et du tyran. Si la tyrannie est un régime transitionnel aidant au passage de la cité vers la démocratie, la femme semble avoir eu sa place au sein de ce processus. Elle apparaît comme l'élément de stabilité de la cité, celui qui l'aide à traverser les tourments politiques, l'élément imperturbable de l'Histoire de la cité, dont elle illustre le passé et le devenir. Ce caractère même reflète la dualité de la femme : tout en incarnant l'élément interchangeable de la cité, tout acte à son encontre est le passage d'un état à un autre dans la vie de la cité, telle la naissance de Pandore qui consumma la rupture entre les hommes et les dieux¹⁶³.

Nous pouvons également observer que la cité a une dimension familiale dans laquelle s'inscrit la femme. L'unité de référence n'est plus l'*oikos*, mais la cité, perçue à son tour comme une « grande » famille et au sein de laquelle la femme a toujours son rôle à jouer, en incarnant tour à tour la cité ou le tyran. Elle reste, dans les deux cas, la représentante de sa famille ou de son milieu familial. L'acharnement des habitants envers les proches du tyran à sa chute s'explique par la place qu'elle y tient. Elle est un élément essentiel de sa famille et / ou de sa cité. Dans ces exemples, nous pouvons constater que la femme devient une référence. Elle symbolise le respect des traditions grecques et du gouvernement modéré. Elle rappelle l'attitude à observer pour le bien de la communauté et n'hésite pas à agir pour le défendre. Mais le fait qu'une femme soit le dernier rempart de la cité symbolise aussi l'impuissance de cette dernière aux prises avec le régime tyrannique et sa faiblesse pour lutter efficacement contre le tyran.

Même si les femmes n'avaient pas de droits politiques au sens où nous l'entendons, elles avaient un rôle à tenir au sein de la vie de la cité. Cela, d'une certaine manière, le tyran l'avait compris.

Claire JACQMIN

*Doctorante en Histoire,
Université de Caen Basse-Normandie*

163. Zeitling 1996, 62.

Références bibliographiques

Auteurs anciens

- ARCHILOQUE (Bonnard 1958), *Fragments*, A. Bonnard (trad.), Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- ARISTOTE (Mathieu-Haussoullier 1922), *Constitution d'Athènes*, G. Mathieu, B. Haussoullier (trad.), Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- ARISTOTE (Aubonnet 1968), *Politique*, J. Aubonnet (trad.), Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- DENYS D'HALICARNASSE (Cary 1943), *Antiquités romaines (The Roman Antiquities)*, E. Cary (trad.), Cambridge – Londres, Harvard University Press – W. Heinemann (Loeb Classical Library).
- DIODORE DE SICILE (Bonnet-Bennett 1972), *Bibliothèque historique*, M. Bonnet, E.E. Bennett (trad.), Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- DIOGÈNE LAËRCE (Goulet 1999), *Vies et doctrines des philosophes illustres*, Livre I, R. Goulet (trad.), Paris, Librairie générale française (La Pochothèque).
- ÉNÉE (Dain 1967), *Poliorcétique*, A. Dain (trad.), Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- EURIPIDE (Grégoire-Parmentier 1923), *Les Suppliantes*, H. Grégoire, L. Parmentier (trad.), Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- EURIPIDE (Mérédier 1950), *Les Phéniciennes*, L. Mérédier (trad.), Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- EURIPIDE (Mérédier 1956), *Les Héraclides*, L. Mérédier (trad.), Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- HÉRODOTE (Legrand 1932-1959), *Histoires*, P.-E. Legrand (trad.), Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- HÉSIODE (Mazon 1928), *Théogonie*, P. Mazon (trad.), Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- JUSTIN (Pierrot-Boitard 1862), *Histoire universelle*, J. Pierrot, E. Boitard (trad.), Paris, Garnier.
- PLINE L'ANCIEN (Schilling 1977), *Histoire naturelle*, R. Schilling (trad.), Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- PLUTARQUE (Flacelière-Chambry 1967), *Timoléon*, R. Flacelière, E. Chambry (trad.), Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- PLUTARQUE (Flacelière 1969), *Caton l'Ancien*, R. Flacelière (trad.), Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- PLUTARQUE (Dumortier 1975), *Du Bavardage*, J. Dumortier (trad.), Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- PLUTARQUE (Flacelière-Chambry 1978), *Dion*, R. Flacelière, E. Chambry (trad.), Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- PLUTARQUE (Carrière-Cuvigny 1984), *Préceptes politiques*, J.-C. Carrière, M. Cuvigny (trad.), Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- PLUTARQUE (Fuhrmann 1988), *Apophtegmes des rois et généraux*, F. Fuhrmann (trad.), Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- PLUTARQUE (Boulogne 2002), *Conduites méritoires des femmes*, J. Boulogne (trad.), Paris, Les Belles Lettres (CUF).

- SOPHOCLE (Mazon 1955), *Antigone*, P. Mazon (trad.), Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- SOPHOCLE (Mazon 1958), *Cédipe-roi*, P. Mazon (trad.), Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- TERTULLIEN (Waltzing-Severyns 1929), *Apologétique*, J.-P. Waltzing, A. Severyns (trad.), Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- THUCYDIDE (Bodin-de Romilly 1955), *Histoire de la Guerre du Péloponnèse*, L. Bodin, J. de Romilly (trad.), Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- VALÈRE MAXIME (Combes 1995), *Faits et dits mémorables*, R. Combes (trad.), Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- XÉNOPHON (Hatzfeld 1954), *Helléniques*, J. Hatzfeld (trad.), Paris, Les Belles Lettres (CUF).

Études

- ALEXANDER J.W. (1959), « The Marriage of Megacles », *The Classical Journal*, 55, p. 129-134.
- ANDREWES A. (1982), « The Tyranny of Pisistratus », in *Cambridge Ancient History*, 2nd éd., Cambridge, Cambridge University Press, vol. III, part. III, p. 392-416.
- ASHERI D. (1977), « Le mariage forcé », *Annales ESC*, janvier-février, 1, p. 21-48.
- BACHOFEN J.J. (1996), *Le Droit maternel. Recherches sur la gynécocratie de l'Antiquité dans sa nature religieuse et juridique*, traduit de l'allemand et préfacé par É. Barilier, Lausanne, L'Âge d'Homme.
- CASEVITZ M. (1991), « Le vocabulaire du pouvoir personnel dans la poésie archaïque », *Ktéma*, p. 203-210.
- CONNOR W.R. (1977), « Tyrannis Polis », in *Ancient and Modern: Essays in honor of Gerald F. Else*, J. D'Arms, J. Eadie (éd.), Ann Arbor, University of Michigan, p. 95-109.
- CONNOR W.R. (1987), « Tribes, Festivals and Procession in Archaic Greece », *JHS*, p. 40-50.
- EHRENBERG V. (1968), *From Solon to Socrates*, Londres, Methuen and Co.
- FINLEY M.I. (1979), *Ancient Sicily*, Londres, Chatto & Windus.
- FISCHER N.R.E. (1992), *Hybris, a Study in the Values of Honour and Shame in Ancient Greece*, Warminster, Aris & Philips.
- GARLAND R. (1985), *The Greek Way of Death*, Ithaca, Cornell University Press.
- GERNET L. (1982), *Droit et institutions en Grèce antique*, Paris, Flammarion (Champs).
- GOULD J.-P. (1980), « Law, Custom and Myth: Aspect of the Social Position of Women in Classical Athens », *JHS*, 100, p. 38-59.
- GRAY V.J. (1996), « Herodotus and Images of Tyranny », *American Journal of Philology*, 117, p. 361-389.
- HOFFMANN G. (1992), *La Jeune Fille, le pouvoir et la mort dans l'Athènes classique*, Paris, De Boccard.
- HOLT P. (1998), « Sex, Tyranny and Hippias' Incest dream », *GRBS*, 39, p. 221-241.
- LANZA D. (1997), *Le Tyran et son public*, Paris, Belin.

- LORAUX N. (2003), « Mélissa, épouse et fille de tyran », in *La Grèce au féminin*, N. Loraux (dir.), Paris, Les Belles Lettres, p. 3-37.
- MCGLEW J.F. (1993), *Tyranny and Political Culture in Ancient Greece*, Ithaca, Cornell University Press.
- MOSSÉ C. (1969), *La Tyrannie dans la Grèce antique*, Paris, PUF.
- MOSSÉ C. (1983), *La Femme dans la Grèce antique*, Paris, Albin Michel.
- NOVARO-LEFÈVRE D. (2000), « Le culte d'Héra à Pérachora », *REG*, 113, p. 42-69.
- PARKER M. (1983), *Miasma, Pollution and Purification in Early Greek Religion*, Oxford, Clarendon Press.
- POWELL A. (1999), « Spartan Women Assertive in Politics », in *Sparta : New Perspectives*, S. Hodkinson, A. Powell (éd.), Londres – Swansea, Duckworth – Classical Press of Wales, p. 393-417.
- RUZÉ F., AMOURETTI M.-C. (2003), *Le Monde grec antique*, Paris, Hachette Supérieur.
- SCHMITT-PANTEL P. (1979), « Histoire de tyran ou comment la cité grecque construit ses marges », *Cahiers de Jussieu*, n° 5, *Les Marginaux et les exclus de l'histoire*, p. 217-231.
- SCHMITT-PANTEL P. (2002), « L'histoire des femmes en histoire ancienne aujourd'hui », in *Histoire des femmes en Occident*, t. I, P. Schmitt-Pantel, G. Duby, M. Perrot (dir.), Paris, Plon, p. 603-614.
- SHAPIRO H.A. (1989), *Art and Cult under the Tyrants in Athens*, Mayence, P. Von Zabern.
- SOURVINOU-INWOOD C. (1995), « Reading » *Greek Death, to the End of the Classical Period*, Oxford, Clarendon Press.
- VATIN C. (1970), *Recherches sur le mariage et la condition de la femme mariée à l'époque hellénistique*, Paris, De Boccard.
- VÉRILHAC A.-M., VIAL C. (1998), *Le Mariage grec du VI^e siècle avant J.-C. à l'époque d'Auguste*, Athènes, École française d'Athènes (BCH ; suppl. 12).
- VERNANT J.-P. (1972), *Mythe et tragédie en Grèce ancienne*, Paris, Maspero.
- WILL E. (1955), *Korinthiaka*, Paris, De Boccard.
- ZEITLING F.I. (1996), *Playing the other, Gender and Society in Classical Greek Literature*, Chicago – Londres, The University of Chicago Press.